



## La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

[www.focasino.com](http://www.focasino.com)

Le 23 octobre 2007

- La loi de programmation sociale du 18 janvier 2005 impose aux entreprises de plus de 300 salariés une négociation triennale avec les partenaires sociaux sur la mise en place d'un dispositif de GPEC.

Il s'agit de se doter des moyens d'évaluer les besoins en ressources humaines à moyen et long terme à partir des prévisions d'évolution des technologies, des marchés et de la stratégie du groupe. Ceci a pour but d'anticiper les mutations à terme de nos postes et métiers et de permettre à chacun d'entre nous de s'adapter, de se former afin de : **Préserver notre capacité d'emploi et sécuriser notre parcours professionnel !**

Les négociations se sont donc ouvertes entre la Direction et les partenaires sociaux et dans ce cadre, **le SNTA-FO CASINO réaffirme son extrême vigilance et insiste tout particulièrement :**

- Pour que la Direction nous communique ses informations et stratégies bien en amont, de manière fiable. Nous demandons à ce que de gros efforts d'anticipation soient faits. C'est particulièrement vrai dans un secteur commercial très concurrentiel comme le nôtre où parfois la réalité économique du marché exige une réactivité à très court terme. (Ex: Quid de l'arrivée des puces RFID et des conséquences sur le métier de caissière ?)
- Pour que cette GPEC ne soit pas un outil défensif utilisé par la Direction pour répondre à une problématique donnée mais au contraire à ce qu'elle serve de manière offensive pour permettre comme il se doit à **TOUTES les Femmes et TOUS les Hommes** de notre groupe qui le souhaitent, sans distinction des postes, des qualifications et des âges, d'être force de proposition et acteur de sa vie professionnelle. (Ex: Un salarié qui pour des raisons financières a dû arrêter sa scolarité et n'a pas de diplôme pourra-t-il accéder à un poste à responsabilités ?)
- Pour que soit inscrit dans cette GPEC la notion de **RESPONSABILITE SOCIALE** du Groupe telle qu'il la définit lui même : « Casino, c'est toute une carrière ! L'objectif ultime de Casino : faire progresser ses collaborateurs encore et toujours. Casino réaffirme son attachement à la promotion interne et à la gestion individuelle et collective de ses ressources humaines. Casino souhaite se donner les moyens d'être à l'écoute de chaque membre du personnel et de permettre à chacun, par des moyens appropriés, d'avoir la possibilité sur le plan professionnel et dans une perspective adaptée à ses souhaits, d'être préparé aux éventuelles évolutions des emplois à l'intérieur de l'organisation afin de mener à bien une carrière épanouissante. »
- Pour que la Direction attribue les moyens nécessaires afin que cette GPEC atteigne ses objectifs.

## **C'est de son Devoir !**

**Il nous faut définir une GPEC au service de l'Emploi et des Salariés qui nous permette à tous, d'acquérir les outils et moyens nécessaires pour assurer notre parcours professionnel et pérenniser nos emplois dans les métiers de demain !**

Brigitte Chatenie 0612266743 [bchatenie@groupe-casino.fr](mailto:bchatenie@groupe-casino.fr) – Denis Affre 0662512196 [daffre.snta.fo@gmail.com](mailto:daffre.snta.fo@gmail.com)

Jean-Yves Garand 0614267460 [jygar@free.fr](mailto:jygar@free.fr)

SNTA - FO Casino – BP 85243 – 31152 FENOUILLET CEDEX – Tél. 05 62 75 34 55 – Fax. 05 61 70 46 34

Email : [snta.fo.casino@wanadoo.fr](mailto:snta.fo.casino@wanadoo.fr)